



## Pour lutter contre le cyberharcèlement, Orange ouvre des « Safe Zone » au sein même des mondes de jeux en ligne

En France, 20 % des jeunes ont déjà été confrontés à une situation de cyberharcèlement\* Orange, acteur responsable, réaffirme son engagement contre les violences numériques à l'occasion de la Journée de lutte contre le cyberharcèlement, le 10 novembre. Orange annonce le lancement de Safe Zone (zones de sécurité) dans les mondes du jeu Fortnite, dans plusieurs pays dont la France, ainsi que la poursuite de ses autres actions dans la protection des jeunes et l'accompagnement numérique des familles.

Ces Safe Zone Orange sont des espaces directement implantés au cœur des plateformes de jeux avec deux objectifs. Le premier est de mettre à disposition un espace pédagogique et ludique dans lequel le joueur peut gagner des récompenses au travers d'un quiz sur les bons réflexes face aux dangers du numérique. Le second objectif est la mise en contact des joueurs avec des interlocuteurs spécialistes du cyberharcèlement, au sein d'un espace de confiance, et sécurisé. Pour la France, le numéro de téléphone et l'application 3018 (helpline française du programme européen Safer Internet), numéro national gratuit, anonyme et confidentiel pour les jeunes victimes de violences numériques et leurs parents, sont ainsi recommandés aux joueurs.

La Safe Zone est déployée depuis le 3 novembre sur Fortnite à travers 6 « maps » différentes. Son déploiement se poursuivra dans les prochaines semaines sur les plateformes Roblox et Minecraft.

Plus d'informations à retrouver ici : [https://oran.ge/Safe\\_Zone](https://oran.ge/Safe_Zone)

### **Orange continue son engagement avec des actions de sensibilisation et d'information.**

En France, Orange intensifie ses actions de sensibilisation au numérique des jeunes sportifs amateurs, en partenariat avec les fédérations françaises de football (FFF) et de rugby (FFR). Des ateliers sont proposés aux jeunes sous forme d'exercices terrains suivis d'un temps d'échange et de débat. Cette sensibilisation traite de sujets qui touchent directement les enfants âgés de 10 à 14 ans : la construction de son identité numérique, le cyber harcèlement, la notion d'amitié réelle et virtuelle, les risques d'une pratique prolongée des écrans et les bonnes pratiques pour se protéger sur Internet.

A ce jour, plusieurs dizaines de milliers de jeunes licencié(e)s ont déjà assisté à un atelier.

Par ailleurs, Orange enrichit sa série de podcasts « mdr – manque de repères » qui facilite le dialogue avec les adolescents sur le numérique. Quatre nouveaux thèmes sont abordés : le cybersexisme dans le gaming, le chantage à la webcam, les paris en ligne et les achats dans les jeux vidéo.

Le podcast « mdr – manque de repères » est disponible sur toutes les plateformes ainsi que sur le site [bienvivreledigital](https://www.bienvivreledigital.com), qui intègre de très nombreux contenus pédagogiques à destination des jeunes et des parents.

\* Etude Caisse d'Epargne / Association e-Enfance sur le cyberharcèlement des jeunes - 2021

#### A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunication dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 42,5 milliards d'euros en 2021 et 136 500 salariés au 30 septembre 2022, dont 75 000 en France. Le Groupe servait 286 millions de clients au 30 septembre 2022, dont 240 millions de clients mobile et 24 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 26 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunication aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En décembre 2019, le Groupe a présenté son plan stratégique « Engage 2025 » qui, guidé par l'exemplarité sociale et environnementale, a pour but de réinventer son métier d'opérateur. Tout en accélérant sur les territoires et domaines porteurs de croissance et en plaçant la data et l'IA au cœur de son modèle d'innovation, le Groupe entend être un employeur attractif et responsable, adapté aux métiers émergents.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : [www.orange.com](https://www.orange.com), [www.orange-business.com](https://www.orange-business.com) et l'app Orange News ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

*Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.*

#### Contacts presse :

Valérie Doukhan – 06.85.63.85.26 – [valerie.doukhanboudesseul@orange.com](mailto:valerie.doukhanboudesseul@orange.com)

Richard Rousseau – 06.86.52.64.84 – [richard2.rousseau@orange.com](mailto:richard2.rousseau@orange.com)